



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ménestreau-en-Villette, le 16 décembre 2022

Lysséo annonce l'arrivée de la fibre à Ménestreau-en-Villette

A l'occasion d'une réunion publique, en présence de Denis Trémault, Maire de Ménestreau-en-Villette et Frédéric Néraud, Vice-Président du Département en charge du Numérique, Gilles Gavet, Directeur général adjoint de Loiret Fibre annonce l'arrivée de la fibre à Ménestreau-en-Villette.

Loiret Fibre (filiale de XpFibre) poursuit les travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire loirétain et annonce que les premiers foyers de **Ménestreau-en-Villette (544 prises)** seront éligibles commercialement à la fibre le **20 janvier prochain**. Les habitants et professionnels pourront alors souscrire un abonnement en fibre optique auprès de l'opérateur de leur choix.

Loiret Fibre continue de déployer activement la fibre optique, communes après communes, quartiers après quartiers pour raccorder de nouvelles adresses et permettre aux Loirétains de bénéficier d'un débit moyen 50 fois supérieur à celui de l'ADSL.

La fibre pour tous dans le Loiret d'ici le printemps 2023

En 2014, le Département du Loiret et Loiret THD filiale de XpFibre, ont signé une Délégation de Service Public (DSP) appelé **Lysséo**. Doté d'un budget global de **150 M€, dont 50 M€ pour XpFibre**, 85 000 prises seront déployées dans 40 communes.

En mars 2020, une nouvelle DSP, **Lysséo 2**, a été conclue entre le Département du Loiret et Loiret Fibre, (filiale de XpFibre) pour généraliser progressivement l'accès des Loirétains au très haut débit, avec un objectif de fibre pour tous au printemps 2023. Avec Lysséo 2, plus de 121 000 prises supplémentaires seront déployées dans 262 communes d'ici mars 2023. L'investissement total porté par XpFibre, nécessaire au déploiement de ce réseau, est de **231 millions d'euros, sans contribution publique**.

A date, **154 400 prises** sont d'ores et déjà raccordées dans **224 communes**, c'est-à-dire que les habitants et professionnels bénéficient de services numériques complets et innovants. Ce réseau fibre permet à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité, dans des conditions de fonctionnement optimales, avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s, soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

Infos pratiques

- Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : <https://lysseo.fr/test-deligibilite/>
- Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) : <https://lysseo.fr/declaration-dommages-reseaux/>
- Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : <https://lysseo.fr/pagecontact/>

A propos de LYSSEO - lysseo.fr

Le Département du Loiret, dans le cadre de son action en matière d'aménagement numérique sur son territoire, généralise progressivement l'accès des Loirétains (particuliers et entreprises) au très haut débit. Pour répondre aux enjeux du Très Haut Débit (THD), le Loiret a confié à XpFibre (anciennement SFR FTTH), en février 2014 et mars 2020, deux vastes chantiers Télécom : le projet Lysséo (représentant 383 millions d'€ d'investissements dont plus de 100 M€ d'investissements publics). L'investissement total porté par Altice France et sa filiale XpFibre, nécessaire au déploiement de ce réseau, est de 281,6 millions d'euros. Ce projet contribue à offrir du bon haut débit pour tous depuis fin 2020 et à généraliser la fibre à l'abonné (FTTH) sur tout le territoire d'ici le printemps 2023.

A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](https://twitter.com/XpFibre) - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](https://www.linkedin.com/company/xpfibre)

Contacts Presse

XpFibre Région Ouest : Marielle Bocenno - presse@xpfibre.com - 02 72 74 32 05

Département du Loiret : Cassandre Germain - cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93